

COMMUNIQUE

-=-=-=-=-

Le Conseil de Surveillance de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES, réuni le MARDI 16 DECEMBRE 2008, a pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2008, qui font apparaître un résultat de 9.682.811 euros contre 9.063.247 euros l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé ressort à 14,6 M.€ contre 24,4 M.€.

Cette importante baisse du résultat, conforme aux prévisions, est la conséquence des mesures prises par Bruxelles dans le cadre de la Réforme de l'O.C.M. sucre.

Dans un tel contexte, le Conseil de Surveillance juge préférable de ne pas augmenter le dividende. Il sera donc proposé à la prochaine Assemblée Générale qui se réunira le VENDREDI 6 FEVRIER 2009 la distribution d'un dividende de 42 euros par action, identique à celui de l'année dernière.

S'agissant de l'exercice en cours, il a été rendu compte au Conseil de Surveillance des conditions techniques dans lesquelles la campagne 2008 s'est déroulée. Si la pluie, au Nord de Paris, a pu rendre difficiles, à certains moments, les arrachages, cette campagne se caractérise aussi par l'établissement de nouveaux records en termes de rendements. Ainsi, la production du Groupe devrait atteindre 526.000 Tonnes (sucre à usage non alimentaire compris) contre 449.000 Tonnes l'exercice précédent.

Les résultats consolidés de l'exercice 2008/2009 seront en amélioration en raison d'une part de l'absence de retrait cette année (au titre du retrait, Bruxelles avait décidé de neutraliser 13,5 % du quota en 2007/2008) et d'autre part, grâce aux premiers effets de l'assainissement du marché.